

MUNICIPALITÉ DE CACOUNA
EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL
OU
COPIE DE RÉOLUTION

Le 8 décembre 2020

À une session régulière du Conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le septième (7^e) jour du mois de décembre deux mille vingt (2020) à 19h30, par voie de conférence téléphonique.

Étaient présents à cette conférence téléphonique Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Danielle Gagné
Benoît Thériault

Rémi Beaulieu
Bruno Gagnon

Francine Côté
Suzanne Rhéaume

Formant quorum de ce Conseil, sous la présidence de : Madame la Mairesse, Ghislaine Daris. Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent afin de rédiger le procès-verbal.

2020-12-262.6.7

6.7. Résolution afin de proclamer la Municipalité de Cacouna alliée contre la violence conjugale

CONSIDÉRANT que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;


CONSIDÉRANT que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

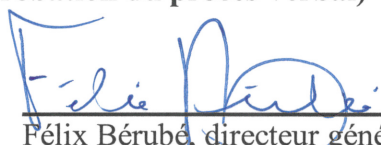
CONSIDÉRANT que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil municipal proclame la Municipalité de Cacouna alliée contre la violence conjugale.

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)


Ghislaine Daris, mairesse


Félix Bérubé, directeur général et
secrétaire-trésorier

Extrait certifié conforme
Ce 8^e jour de décembre 2020